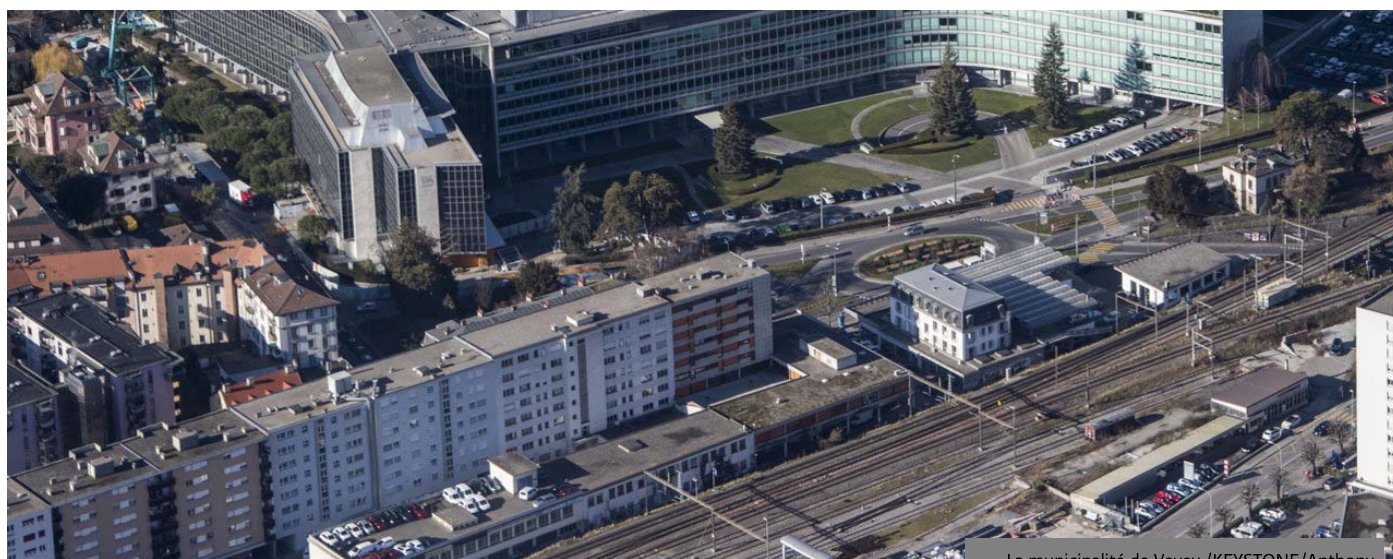


# LE TEMPS



La municipalité de Vevey./KEYSTONE/Anthony  
Anex  
© ANTHONY ANEX

2 minutes de lecture

📍 Vaud

ATS

Publié mardi 29 mai 2018 à  
07:00, modifié mardi 29  
mai 2018 à 08:44.

FONDATION

## La municipalité de Vevey demande la suspension d'un de ses membres

**Fait rare, l'exécutif réclame la mise à l'écart de l'un de ses membres. Cette décision fait suite au dépôt de plainte du Conseil d'Etat vaudois. Lionel Girardin est soupçonné d'avoir confié des mandats rémunérés à des proches**

La crise veveysanne s'aggrave. La municipalité de la ville a décidé de demander au Conseil d'Etat vaudois la suspension préventive de Lionel Girardin pour une durée de six mois. Cette mesure fait suite à la plainte déposée par le gouvernement à l'encontre du municipal socialiste, indique l'exécutif de la ville.

Cette décision a été prise lundi à la majorité lors d'une séance de la municipalité. Elle advient suite aux investigations du Contrôle cantonal des finances (CCF) concernant les activités de Lionel Girardin dans sa fonction de président de la Fondation Apollo et à la décision vendredi du Conseil d'Etat de déposer une plainte pénale à son encontre conformément aux

recommandations du CCF.

### **Pas de démission prévue**

La municipalité de Vevey attend désormais les conclusions du Ministère public sur cette affaire. En vertu de la présomption d'innocence, la municipalité ne communiquera plus à ce sujet jusqu'à la clôture de la procédure judiciaire. Quant à Lionel Girardin, «il ne démissionnera pas. C'est prématuré», a déclaré son avocat Ludovic Tirelli au 19h30 de la RTS. Il clamera son innocence dans le cadre de l'enquête, a-t-il ajouté.

Dans l'exercice de ses fonctions à la tête de la Fondation Apollo active dans le logement social, Lionel Girardin est soupçonné d'avoir confié des mandats rémunérés à des proches et de réaliser au sein de la structure un travail rémunéré via sa propre société. Ce qui est en principe interdit pour les fondations d'utilité publique exonérées d'impôts.

**Lire aussi:** Le gouvernement vaudois porte plainte contre un municipal veveysan

Dans son communiqué, la municipalité de Vevey indique souhaiter que tout soit mis en œuvre pour permettre à la Fondation Apollo de continuer ses activités dans les meilleures conditions, afin que les personnes bénéficiaires des prestations de cette fondation ne soient pas impactées par cette situation.

**Lire également:** Des scandales politiques précipitent Vevey dans la tourmente